

RÉGION - VILLE - QUARTIER - LIEU

L'accès au fleuve, une question de sens!

Une renaturation des berges aux abords du pont Champlain permettrait de décontaminer les sols et de créer un espace vert



Un accès au fleuve au-delà des berges

La vue est un sens qui nous permet d'accéder au fleuve de façon sensorielle bien au-delà de ses berges et d'être conscient de sa présence même à distance.

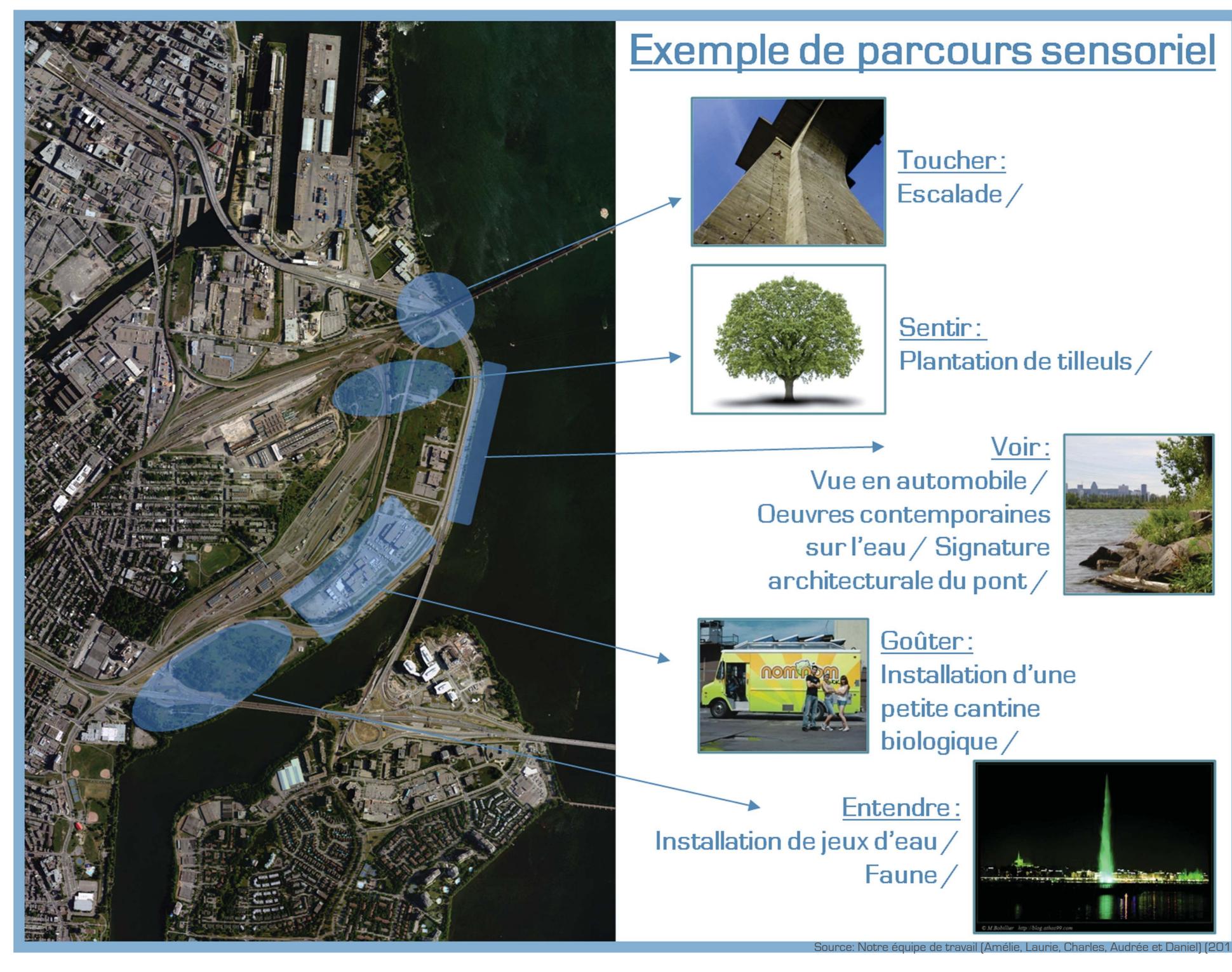
Plusieurs points de vue, comme ceux des Montérégiennes, des gratte-ciels ou des infrastructures (comme le pont Champlain), sont étonnants. Une recension de ces points de vue pourrait être intégrée au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de façon à mettre de l'avant les cônes inversés de vision vers le fleuve.

De plus, la trame verte et bleue du PMAD devrait intégrer notre territoire d'intervention puisque celuici détient une panoplie de caractéristiques qui s'inséreraient à merveille dans cette trame et qui lui donnerait une plus-value.

Un fleuve comme support de liaison entre les quartiers de la métropole

Le territoire d'intervention se situe dans un lieu stratégique entouré, entre autres, du futur pont Champlain, du fleuve et du Vieux-Port. Dans l'optique d'un parcours sensoriel, le renforcement des liaisons entre les quartiers limitrophes apparaît comme essentiel. Pour ce faire, il s'agirait donc de diminuer les différents obstacles pour les piétons et les cyclistes et de soutenir le développement du transport collectif. L'identification des corridors prioritaires à ouvrir et des zones de passage problématiques devrait être prise en compte dans les plans de réaménagement de l'autoroute Bonaventure et de la mise en place du système léger sur rail (SLR) sur le pont Champlain.

De plus, la complémentarité entre le Vieux-Port et le territoire d'étude serait à valoriser. L'instauration d'un sentier multifonctionnel assurerait ainsi une continuité physique et esthétique. La Société du Vieux-Port pourrait être un acteur clé afin de créer un partenariat qui se chargerait de la complémentarité des activités entre les deux territoires.



L'accès au fleuve pour qui et pourquoi?

Ces questions, en apparence si simples, nous ont forcé à reconsidérer nos idées préconçues. L'accès au fleuve et à ses berges ne se résume pas qu'à une seule présence physique ni à une problématique de déplacements. Nous avons convenu que l'accès au fleuve se concrétisait par une stimulation sensorielle. Il s'agit de le ressentir, de pouvoir le vivre à distance, d'être conscient de sa présence sans être nécessairement à proximité.

Pour ce faire, nous proposons de créer un circuit qui solliciterait les cinq sens. Ce parcours sensoriel, en plus de mettre de l'avant l'opportunité inouïe que représente le site en termes de liaisons multiscalaires, prendrait forme par une renaturation et une décontamination qui donneraient naissance à un espace naturel intéressant où se marieraient bien les activités récréatives. Le territoire sera, de plus, marqué d'interventions à la manière de l'acupuncture urbaine selon les spécificités de chaque milieu traversé. Ces animations et activités ponctuelles permettront de construire une réalité augmentée qui permettra d'aiguiser les sens et décuplera l'accès au fleuve tel que défini précédemment.

Un territoire rehaussé par la production d'un vide

Un des éléments fondamentaux de notre démarche d'intervention passe par la « production » d'un vide. Dans ce vide, le concept de nature en ville et tous les bienfaits qu'on en retire seraient rehaussés. En plus de combler les besoins en grands espaces verts des quartiers centraux, le lieu serait bonifié par une faible intensité de fréquentation à proximité du centre-ville, créant ainsi un contraste intéressant.

Pour ce faire, nous proposons la création d'un organisme qui se chargerait de la renaturation du territoire et des terrains sous-exploités suite aux travaux du pont Champlain. Il aurait également comme mandat d'élaborer un plan de décontamination progressive à l'aide d'espèces végétales spécialisées.

Des zones d'activités récréatives viendraient aussi favoriser la stimulation sensorielle en bordure du fleuve et ainsi améliorer l'accès à celui-ci. Le même organisme coordonnerait et équilibrerait ces activités toujours avec la volonté de maintenir une faible intensité de fréquentation du site.

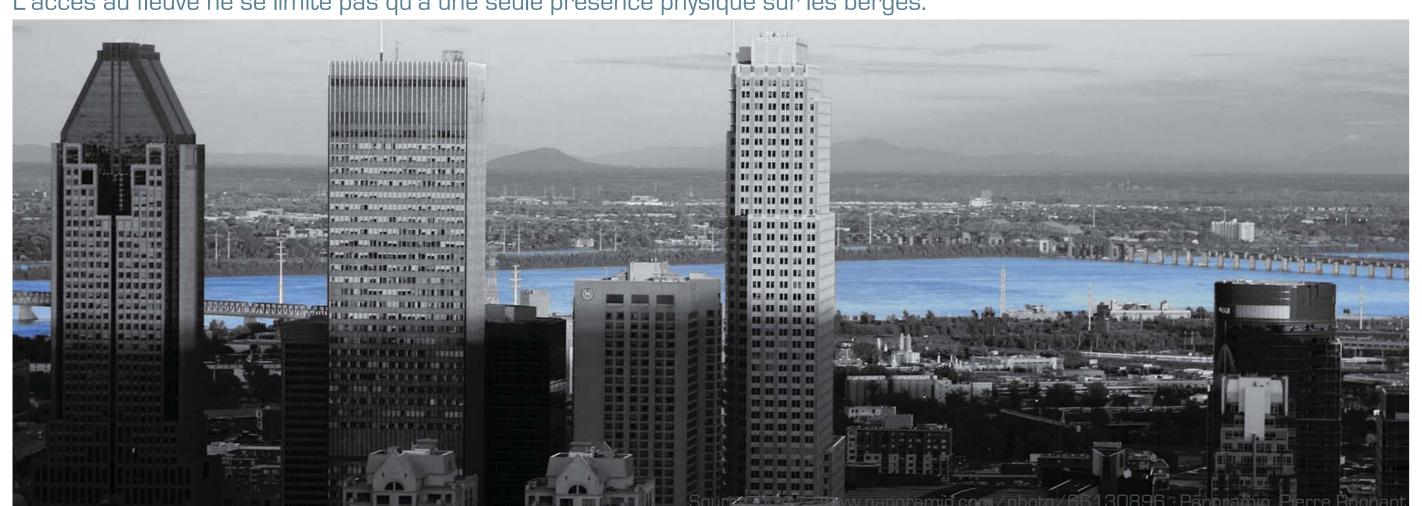
Montréal l'hiver, la création d'un vide.



Le ski de fond ferait appel aux différents sens et exploiterait la valeur naturelle du site.



L'accès au fleuve ne se limite pas qu'à une seule présence physique sur les berges.





L'escalade du pont Champlain, par exemple, permettrait d'accéder